

Atelier pour l'Afrique Subsaharienne  
"FORMATION DE MASSE EN MILIEU RURAL, ÉLÉMENT DE RÉFLEXION POUR LA  
DÉFINITION D'UNE POLITIQUE NATIONALE"

Ouagadougou, Burkina Faso  
30 mai au 3 juin 2005

**Formulation d'une stratégie nationale  
de formation agricole et rurale (SNFAR)  
Éléments de base.**

**FAULIAU Christian et DEBOUVRY Pierre**  
Senior économiste des institutions rurales et valorisation des ressources humaines, World Bank  
Consultant

### **1/ Objectifs.**

Une stratégie nationale quel que soit le secteur a nécessairement au moins trois objectifs :

- i) elle doit permettre aux décideurs politiques et économiques de prendre conscience de la situation du secteur et des enjeux,
- ii) leur donner une idée précise des nouvelles orientations proposées et de leurs implications,
- iii) leur montrer que la proposition de mise en œuvre est réaliste et pourra être suivie et évaluée.

### **2/ Présentation.**

L'atteinte de ces objectifs peut se faire avec la présentation suivante :

- Une synthèse des analyses et propositions stratégiques
- Le plaidoyer articulé sur deux éléments.
  - La description de la situation du secteur
  - L'analyse des enjeux.
- Les orientations fondatrices de la nouvelle stratégie et leurs implications incluant :
  - Les responsabilités institutionnelles et les différentes coordinations.
  - Les implications budgétaires.
- Les principales étapes du plan d'implantation de la stratégie.
- Un rappel des documents de référence.

Le document ne doit pas dépasser trente pages..

### **3/ Contenu.**

La synthèse des analyses et propositions stratégiques (3 pages).

Ces trois premières pages doivent être un résumé synthétique des 27 pages suivantes fournissant de manière condensée les informations stratégiques qui permettent aux plus haut

responsables d'un Etat d'avoir connaissance du problème, des enjeux et des solutions proposées

#### **4/ Le plaidoyer.**

Il vise à obtenir une approche positive du lecteur à partir d'une présentation stratégique de la situation du secteur et de l'analyse des enjeux.

#### **5/ La description de la situation du secteur (5 pages).**

Ce qu'elle ne doit pas être :

- une description linéaire de la situation du secteur.
- Une accumulation de données incompréhensibles par les non spécialistes du secteur.
- Une suite de tableaux chiffrés à la lecture fastidieuse
- Trop longue.
- Un recueil de données approximatives.

Ce qu'elle doit être :

- Courte.
- Uniquement composée de données stratégiques fortes.
- Uniquement composée de données indiscutables.
- Contenir les données qui vont supporter la démonstration des enjeux et justifier les propositions des nouvelles orientations.
- Une présentation de graphes synthétiques qui permettent une compréhension au premier coup d'œil.
- Convaincante.

#### **6/ L'analyse des enjeux (5 pages).**

Ce qu'elle ne doit pas être.

- Une suite incohérente de données recueillies dans des documents nationaux ou internationaux,
- Contenir des éléments qui n'ont rien à voir avec le pays concerné.
- Centrée uniquement sur le secteur.
- Uniquement alarmiste comme s'il n'y avait pas de solutions.
- Incompréhensible par les non professionnels du secteur.

Ce qu'elle doit être :

- Cadrée dans une perspective globale de développement national qui fait l'unanimité ou au moins agréée par la majorité de la population.
- Articulée avec les perspectives de développement ou les contraintes des autres secteurs. Les enjeux du secteur agricole au sens large ne sont pas seulement des enjeux de production ils recoupent nécessairement des enjeux d'équilibre budgétaire, d'emplois et donc de stabilité sociale, d'environnement et donc de développement

durable, de fourniture de matières premières pour le secteur agro industriel et le commerce etc..

- Une présentation claire et irréfutable de ce qui doit être accompli par le secteur dans les 10-20 prochaines années, en quelque sorte la présentation des obligations du secteur par rapport à la nation, par rapport aux autres secteurs.
- Une présentation d'enjeux réalistes.
- Etre comprise par les non professionnels du secteur.

## 7/ Les orientations fondatrices de la nouvelle stratégie. (6 pages).

- Ces orientations doivent être claires, précises, elles doivent démontrer en quoi elles répondent à la fois aux contraintes identifiées dans la description de la situation du secteur et en quoi elles vont garantir une réponse positive aux enjeux du secteur.
- Elles doivent absolument inclure la totalité du secteur concerné. Lorsqu'il s'agit de la définition d'une stratégie nationale, l'oubli d'une seule partie amène le lecteur à penser que l'analyse a été insuffisante et par conséquent la stratégie proposée perd de sa crédibilité.
- Elles doivent proposer le total cadrage du secteur par un nombre limité de grandes lignes stratégiques irréfutables. Par exemple pour ce qui concerne la formation agricole et rural le cadrage de base devrait être le suivant (cf. tableau ci après).
- Elles doivent clairement faire apparaître ces différents blocs parce que dans la pratique ils représentent des blocs de métiers qui sont différents même si des passerelles peuvent et doivent être envisagées
- Elles doivent aussi clairement faire apparaître ce qui dépend de la formation de base diplômante ou qualifiante de ce qui dépend de la formation continue même si ce sont les mêmes dispositifs, les mêmes locaux qui sont utilisés, les programmes sont différents, les financements sont différents et les formateurs doivent avoir des qualifications de formateurs différentes.

### Cadrage de base d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale

Formation de base	Niveau Primaire	Niveau primaire ou analphabètes	Niveau Secondaire technique	Niveau supérieur Technique
<b>Public</b>	Enseignants (écoles normales)  Elèves des écoles primaires	Non scolarisés après le primaire. Analphabètes	Techniciens et agents de l'administration, des ONG, des bureaux de consultants, du secteur privé. Leaders des organisations professionnelles.	Cadres et techniciens supérieurs de l'administration, des ONG et bureaux de consultants, des organisations professionnelles, du secteur privé.
<b>Dispositif de formation</b>	Ecoles primaires publiques ou privées  Apprentissage des sciences du vivant.	Réseaux de Formation Rural (RFR) incluant al. phabétisation	Centre de formation techniques agricoles et rurales	Faculté d'agronomie, d'économie, de sociologie et de droits.
<b>Localisation</b>	Commune ou groupe de villages	Villages ou groupes de villages	Région et/ou département	National

Formation continue	Niveau primaire	Niveau Post primaire ou analphabètes	Niveau Secondaire	Niveau supérieur
<b>Public</b>	Enseignants	Producteurs, éleveurs, pêcheurs, forestiers, commerçants, transformateurs gestionnaires, travailleurs du génie rural, nouveaux alphabétisés	Techniciens et agents de l'administration, des ONG, des bureaux de consultants, du secteur privé. Leaders des organisations professionnelles	Cadres et techniciens supérieurs de l'administration, des ONG et bureaux de consultants, des organisations professionnelles, du secteur privé
<b>Dispositif</b>	Programme de formation continue incluant des formateurs spécialisés du secteur agricole	RFR incluant la post alphabétisation	Programme de formation continue des Centres de formation agricole et rurale	Programmes de formation continue des Facultés d'agronomie, d'économie, de sociologie et de droits
<b>Localisation</b>	National et régional	Local et communal	Région et département	Nationale

## 8/ Les responsabilités institutionnelles (3 pages).

8. Il est très exceptionnel qu'une seule institution couvre la totalité des responsabilités des principales fonctions. La définition claire de la ou des coordinations et des grandes orientations de fonctionnement est donc indispensable. Les rôles et responsabilités de chacun doivent être précisément définis dans une stratégie de valorisation du travail de chaque partenaire plutôt que de monopolisation des pouvoirs par quelques uns qui génère souvent de nouveaux conflits. Cet aspect de coordination et définition des rôles doit être traité au niveau national et régional ou départemental notamment en termes de demande et d'identification des besoins. L'objectif d'une bonne stratégie nationale n'est pas d'être adoptée mais d'être mise en oeuvre. Cette mise en oeuvre efficace et rapide ne pourra se faire que si les différents protagonistes supportent la stratégie et ont intérêt à la voir implantée. En cas de conflit dès la proposition de la stratégie le risque est très grand de ne jamais la voir émerger.

Il est extrêmement important de se rappeler également que la réussite du secteur agricole au sens large ne dépend pas de la seule administration mais bien de la mise en commun des forces des quatre partenaires incontournables : i) l'administration du secteur, ii) les organisations professionnelles du secteur, iii) le secteur privé y inclus les prestataires de services, iv) les élus au niveau local, communal, régional et national. La SNFAR essentiel instrument d'appui au développement du secteur doit nécessairement faire la preuve qu'elle intègre et responsabilise parfaitement les mêmes partenaires.

L'articulation avec le système général de formation professionnelle doit être spécifiquement traitée. Ni concurrent ni parallèle mais partenaires complémentaires telle devrait être l'approche la plus positive. Cela implique de définir au moins dans les grandes lignes qui peut faire quoi et quels sont les instruments de la construction des complémentarités et des partenariats.

Le système de financement fait partie des responsabilités institutionnelles. Il doit être décrit et les responsables de chacune des parties clairement proposés.

### **9/ L'impact budgétaire (3 pages).**

Une stratégie est faite pour être mise en œuvre. La mise en œuvre requiert des moyens financiers. Il est absolument inutile d'éviter cette analyse parce que dans tous les cas si les moyens ne sont pas mis à disposition il n'y aura pas d'implantation. Les décideurs politiques et financiers doivent donc adopter la stratégie technique en même temps que les implications budgétaires. Sans entrer nécessairement dans les détails les grandes masses doivent être définies tant au niveau des dépenses à prévoir que des recettes que la population comme l'Etat pourra en retirer.

### **10/ Les principales étapes du plan de mise en œuvre de la stratégie (2pages).**

Il est souhaitable que le plan soit proposé en phases successives de trois ans qui permettent à la fois le temps de la réalisation et des échéances suffisamment rapprochées pour faciliter des révisions et adaptations régulières.

La préparation du plan d'opérations à partir de l'adoption de la SNFAR par les autorités nationales va nécessiter environ un an. Il est important de bien préciser ces échéances pour que les politiques s'engagent sur les programmes en connaissance de cause.

### **11/ Les documents techniques de référence (1 page).**